

DOCUMENT DE TRAVAIL



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Forêt, du Bois et de la Biomasse

131, rue du Faubourg Bannier
45 042 Orléans Cedex 1
E-mail : serfobb.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

Dossier suivi par : Baptiste MAURY et Anaïs VALANCE
Tél : 02 38 77 41 38 / 48

Programme Régional de la Forêt et du Bois **Groupe de travail n° 1 « Sylviculture demain »** **Synthèse de l'atelier n° 1 du 13 avril 2017**

La liste des participants est disponible en annexe 1.

Atelier animé par : Magali Lambert (CRPF) - Alain de Courcy (Arbocentre).

Objectif de l'atelier : mener une réflexion ouverte sur les enjeux futurs pour la forêt régionale et son adaptation au changement climatique, à la demande sociétale, etc.

Lors de ce premier atelier les participants ont eu à échanger et interagir librement sur cette question en sachant que la problématique de l'équilibre sylvo-cynégétique (prégnante en région) sera traité à part dans un comité paritaire forestiers-chasseurs qui se réunira pour la première fois le 21 juin 2017.

Mots clefs : diversification – communication – diffusion de la connaissance – sensibilisation

Prochaine réunion prévue le : Lundi 15 mai de 9h à 12h
Locaux d'Arbocentre (salle Chaussidon)
2163 Avenue de la Pomme de Pin, ARDON

Une présentation du Département Santé des Forêt sur les risques sanitaires sera faite lors de la prochaine réunion de l'atelier.

Ce sera également lors de cette 2^{ème} réunion que les discussions sur la révision de l'arrêté régional sur les matériaux forestiers de reproduction seront menées (une réunion avec l'ONF, le CRPF, l'IRSTEA et l'INRA sera organisée en amont).

DOCUMENT DE TRAVAIL

Synthèse des échanges par enjeux

Penser ce PRFB à l'échelle de temps forestier (LT). La résilience de nos peuplements et leur capacité à faire face aux menaces futures (incendies, tempêtes...). Se projeter au-delà des 10ans.

Enjeu : le besoin d'une approche spatialisée et ciblée

Identifier les peuplements à renouveler (zones à forts enjeux de mobilisation)

-peuplements de pins centenaires et vieux chênes ;

-zones d'inadéquation essence-station

-surfaces prévues en renouvellement dans les PSG (donnée CRPF disponible)

Une cartographie de ces peuplements dits à enjeux prioritaires pourrait être réalisée en vue d'une approche par massifs ?

La question de l'échelle et du niveau de finesse est discutée : massif ? Unité de gestion ? PSG ?

La volonté générale des acteurs serait d'avoir des règles générales et un cadre générique à adapter au cas par cas sur le terrain avec les volontés des propriétaires.

Les outils pour identifier ces zones existent, ce qu'il nous manque c'est la sensibilisation.

Cibler les zones et concentrer les efforts (application effective des PSG)

Utiliser les données PSG (surfaces prévues en régénérations...) → outil statistique à exploiter qui permettrait d'identifier des zones à enjeux

Informers les propriétaires

Obligation de reboiser (au moins à l'identique) après coupe. Développer les circuits de diffusion et d'information sur le terrain (techniciens CRPF, gestionnaires...) et clarifier le terme « identique » (qu'est qu'un reboisement « au moins à l'identique » ?).

Enjeu : un choix d'essences trop restreint

Panel assez large de peuplements sélectionnés (pour la récolte de semences) en région

Problème situé au niveau des récoltes qui ne sont pas régulières (→ fructifications en dent de scie, manque de graines)

Est-ce qu'il faut classer plus de peuplements ?

Révision de l'arrêté régional sur les matériaux forestier de reproduction

Provenances inadaptés en Touraine, etc. → les prescription et provenances autorisées pour le reboisement sont à revoir. Les discussions sur la révision de l'arrêté régional MFR seront menées lors de la seconde réunion de ce groupe de travail. En amont, un travail préalable sera effectué par les instituts de recherche (ONF R&D, IRSTEA, INRA) et les services de l'état sur cet arrêté.

Enjeu : la maîtrise des techniques de renouvellement des peuplements

Proposer plusieurs pistes aux propriétaires

Un seul type forestier n'apporte qu'un seul type d'écosystème.

Finalement, la grande richesse d'un milieu c'est de mixer les types de sylviculture, les milieux ouvert / fermés...

Il faut adapter la gestion à ce qu'on connaît en région et aux peuplements proposés.

Lutte contre les adventices (molinie, fougère...)

Constat des ETF : il y a de moins en moins de replantations à cause des expériences d'échec en renouvellement (les propriétaires sont frileux à investir pour aboutir sur un échec).

Développer les connaissances pour trouver des alternatives à la chimie :

-méthodes de luttés mécaniques en travaillant par placeaux (mini-pelles...) : peu de compétences en région actuellement ←orienter les aides ETF vers ce type de matériel ?

-avoir une sylviculture adaptée dans les zones sensibles. Par exemple, en évitant des coupes rases impliquant des remontées de nappes dans ces zones...

-changer les méthodes de plantation (Bauchery) : de nouveaux procédés sont très prometteurs.

DOCUMENT DE TRAVAIL

Avoir une politique incitative pour le renouvellement par régénération naturelle et artificielle

Les pépinières BAUCHERY exportent plus de 90% de leur production hors région.

Vision partagée par les ETF sylviculteurs qui voient leurs effectifs diminuer et leur rayon d'action augmenter car ils ont de moins en moins de demandes de reboisement en région CVL.

Enjeu : le bois énergie, une opportunité de mise en gestion à accompagner

Le bois énergie : un outil pour permettre de redynamiser les plantations

Le bois énergie peut, dans certains cas, être un objectif en soi (bois de chauffage en zone périurbaine...). Mais il reste dans beaucoup de cas un outil de mise en gestion qu'il faut maîtriser afin d'éviter les dérives inquiétantes observées ces dernières années.

Nb : risque de conflits d'usages sur cette ressource BE à terme avec la montée en puissance du bois chimie.

AMI Dynamic Bois : un levier pour des tests

Cet appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ADEME et visant à aider les propriétaires à améliorer leurs peuplements pourrait servir de levier et permettre à des propriétaires motivés de faire des plantations en testant différentes provenances.

Enjeu : mieux connaître certains itinéraires sylvicoles particuliers

Développer les connaissances (R&D) sur la sylviculture en irrégulier du pin en plaine

Peu de travaux.

Mieux maîtriser des itinéraires de changement d'essences par enrichissement (notamment en sylviculture irrégulière)

Peu de travaux.

Enjeu : mieux encadrer la gestion forestière, et notamment la gestion de l'existant

Avoir une doctrine partagée par l'ensemble des gestionnaires de la région

On considère en région que 50% des PSG agréés sont rédigés par les propriétaires eux-mêmes et 50% par des gestionnaires ou coopératives.

Pour les 50% de forêt sous PSG géré par des professionnels : des réunions annuelles CRPF-forestiers d'harmonisation des pratiques régionales sont mises en place afin d'avoir une vision partagée (avoir des outils partagés de tous afin de persuader les propriétaires sur le terrain). Actuellement ces journées « intertechnique » sont organisées chaque année sur le terrain par le CRPF à destination des gestionnaires, instances administratives, chambres, DSF..., sur des thèmes différents qui méritent harmonisation.

Pour les autres 50% de forêt sous PSG géré directement par les propriétaires : il faudrait faire de la sensibilisation et diffuser les connaissances et faire de ces propriétaires, des propriétaires acteurs-formés-et informés (*comment* : campagnes de sensibilisation grand public ? Envoi d'information à des propriétaires ciblé (plus de 10ha ? 25ha ? S'appuyer sur les groupes de progrès (cetef, gedef, gdf...)...).

Clarifier tout ce que l'on met derrière la gestion des peuplements en irrégulier

Les autorisations administratives de coupes

Ces autorisations imposent au propriétaire un renouvellement de sa forêt « au moins à l'identique » (très subjectif). Ce terme serait à clarifier.

Enjeu : diversifier une forêt régionale homogène

Pour l'adaptation, un maître mot : la DIVERSIFICATION

-Plus les modes de sylviculture (régulier, irrégulier), les types de peuplements (futaies, taillis, TSF...), etc. seront diversifiés, plus la forêt sera résiliente face aux changements et apte à s'adapter. Diversifier les modes de gestion, les types de peuplements, les essences, etc. est un aspect primordial pour la région CVL, particulièrement vulnérable face au changement climatique, ayant peu de diversité dans les essences (60% de chênes) et des sols peu diversifiés également.

DOCUMENT DE TRAVAIL

-De plus, l'échelle de temps à laquelle les espèces ont pu s'adapter « naturellement » lors de la dernière période postglaciaire et le réchauffement climatique actuel est différente. Face à la rapidité du phénomène de réchauffement actuel, sans précédent, une question : *est-ce qu'on fait le pari qu'on a une diversité suffisante en CVL pour que la forêt s'adapte ou est-ce qu'on prend les devants en testant des provenances (voir essences) plus méridionales ?*

La rapidité du changement et le contexte régional, peu diversifié, laissent peu de place au questionnement.

Augmenter la diversité dans les plantations ou par enrichissement.

-Néanmoins, le chêne (composant nos forêts à plus de 60%) est une essence dotée d'une très grande plasticité, avec de bonnes capacités d'adaptation sur le LT. La forêt pourrait également s'adapter « naturellement » aux changements. Attention toutefois à décorrélérer la potentialité de l'espèce en terme d'adaptation génétique et ses potentialités productives (forêt productive VS savane arborée). L'adaptation passerait par la sélection d'individus résistants et passe également par des dépérissements.

Enjeu : la communication : faire du propriétaire forestier, un acteur

Une information diffusée pour un propriétaire informé

-Lui donner l'envie et la motivation pour mobiliser ses bois et mettre en gestion sa forêt (valorisation du bois, connexion avec les bonnes personnes).

-Lutter contre les pratiques d'un autre temps (ex : couper tous les alisiers dans un sous étage de chêne pédonculé...) en diffusant les « bonnes pratiques sylvicoles ».

-Donner au propriétaire les clefs sur les aspects techniques (conseils de professionnels, accès à l'information) → renforcer les liens de confiance : propriétaire-forestier (gestionnaire, CRPF...).

Face aux incertitudes (climat, maladies...) → rôle de soutien et de conseil du forestier.

-Remotiver et rassurer les propriétaires qui ont en mémoire des expériences non probantes ou traumatisantes (chantiers bois énergie mal menés, échec d'une régénération...)

-attirer le propriétaire (maître d'ouvrage) vers les compétences

Diffuser des modèles de renouvellement consensuels et simples

Avoir une politique régionale partagée et la faire connaître

Convaincre les propriétaires d'investir en forêt

Après exploitation inciter à faire des éclaircies, travaux d'élagages.

Avoir une vision à long terme des retours sur investissements (changer les mentalités).

Rationaliser les mentalités sur l'impact de l'exploitation

Les petits outils ne sont pas forcément les moins impactant (en terme de pression au sol).

Enjeu : la communication au sein de la filière pour connecter l'amont et l'aval

Favoriser les échanges entre les acteurs de la filière

C'est en se connaissant mieux, en comprenant les besoins de chacun que la filière évoluera.

Tirer la filière par l'aval

Promouvoir les ventes groupées pour les petits propriétaires.

Créer les débouchés et anticiper la future demande sociétale.

Recréer de la valeur ajoutée sur la filière, valoriser les bois en trouvant des débouchés BO...

S'inscrire au mieux dans un marché du bois international

-Le marché du bois est devenu un marché mondial → comment reconnecter les propriétaires (échelle locale) à cette échelle globale et industrialisée ?

-Perte du tissu de petites industries locales, de tailles humaines → comment redévelopper ce tissu local ?

-Comment revaloriser les prix du bois ?

DOCUMENT DE TRAVAIL

Enjeu : adapter la forêt au changement climatique et aux risques sanitaires

Appui sur le travail mené au niveau national

Fiches de conseils d'utilisation des provenances.

Travaux du RMT Aforce mettant en lumière l'enjeu futur sur la Sologne.

Avoir des types de sylviculture adaptés

Risque incendie : par exemple, faire des plantations de feuillus en bordure de résineux (effet retardataire).

Risque sanitaire : utiliser les résultats du DSF pour adapter nos modes de gestion et trouver des méthodes alternatives aux produits phytosanitaires, en les rendant accessibles.

Veiller à la bonne adéquation essence-station

Importance du diagnostic.

Enjeu : enrayer la disparition du peuplier

La région CVL est le 3^{ème} plus gros bassin d'approvisionnement de peuplier, au niveau national.

Revaloriser les bois de peuplier en trouvant des débouchés

Prix bas, non incitatifs pour les propriétaires.

Trouver des débouchés et tirer la filière par l'aval → c'est par une revalorisation du peuplier que le renouvellement se fera (GT 3).

Promouvoir et encourager les actions du type :

- Création d'une unité de transformation en limite de région CVL afin de prévoir les besoins futurs et de devancer la future pénurie en bois peuplier transformé.

- Investissement de Swiss Krono pour valoriser les feuillus locaux et réduire les coûts de transport → possibilité de valoriser les sur-billes de peuplier.

Renouveler les peupleraies

Bois à forte productivité → réel intérêt dans l'économie bas carbone.

Informier et rassurer les propriétaires face aux maladies

Face aux maladies : porter la diversité sur le choix des clones et utiliser toute la palette des clones recommandés dans la fiche peuplier de l'IRSTEA.

Conscient des risques il faut rassurer les propriétaires.

Enjeu : communiquer auprès de la filière et du grand public

Faut-il imposer au propriétaire de produire du bois ?

A travers un PSG ou tout document de gestion durable, le propriétaire prend des engagements et s'engage dans une gestion durable (environnementale-sociale-économique) de son patrimoine. D'autant plus si ces documents lui permettent de bénéficier d'avantages fiscaux.

Il n'y a pas d'opposition entre politique productiviste et environnementale, les 2 vont de paires : forêt productive=séquestration de carbone → il y a une nécessité d'améliorer la communication entre les forestiers de métier et les propriétaires et associations environnementales.

Il y a eu des évolutions dans les pratiques sylvicoles ces dernières années qu'il faut diffuser.

Améliorer la desserte (GT n°2) et sensibiliser à l'impact de l'exploitation forestière

Rationaliser les débats sur les coupes de bois et l'entrée d'engins en forêt. Sensibiliser les élus, les propriétaires et le grand public.

Avoir une visée grand public (sensibilité environnementale...)

Sensibiliser sur les rôles multiples de la forêt, les incendies, la résilience face au changement climatique. Sur sa capacité de séquestration de carbone accrue si mobilisée de manière raisonnée...

DOCUMENT DE TRAVAIL

Enjeu : rétablir l'équilibre sylvo-cynégétique

Cette question sera traitée à part dans un comité paritaire forestiers-chasseurs et à intégrer dans les réflexions en enjeu bien identifié.

Cet aspect cynégétique revêt une importance majeure en région et impacte l'enjeu de renouvellement, il est donc à prendre en compte dans les décisions.

Quelques idées ont été rapidement abordées comme d'aller vers une sylviculture adaptée dans les propriétés à vocation cynégétique : mettre en place des protections, planter des fruitiers dans les plantations de chêne...

DOCUMENT DE TRAVAIL

Annexe 1 : liste des participants

Etaient présents :

Bernadette VALLEE	AGEFOR
Gilles BAUCHERY	BAUCHERY & Fils
Christophe BERNARD	Coopérative Unisylva
Laurence DEGOUL	Coopérative Unisylva
Alain de COURCY	CRPF
Eric SEVRIN	CRPF
Magali LAMBERT	CRPF
Anaïs VALANCE	DRAAF -SERFOBB
Baptiste MAURY	DRAAF-SERFOBB
Pascal GUENET	EPLEFPA
Aude BOURRON	FRC
Marie-Thérèse FLEURY	GDF 41
Jean-Charles BASTIEN	INRA
Christian GINISTY	IRSTEA
Antoine HUBERT	Interprofession régionale, Arbocentre
Eric de la Rochère	Interprofession régionale, Arbocentre
Brigitte MUSCH	ONF R&D
Guy de FOUGEROUX	SAFO
François GRISON	Sologne Nature Environnement
Dominique ROUZIES	Union Régionale des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs

Etaient excusés :

Dominique PROY	CCI
Christèle MAYSTRE	Conseil Régional Centre Val de Loire
Pierre BARON	ETF du Centre
Jean Phillippe ANGENAULT	Expert Forestier
François-Hugues de CHAMPS	FRC
Aymeric de ROMANS	SWISS KRONO